

# Challenges Internes Riwa Jogging & Trail 2025

## Révision du règlement:

Version 1 : version initiale

## Contexte et évolution

Le règlement du challenge 2025 reste identique au challenge 2024, à l'exception d'un changement concernant le nom de club à mentionner lors des inscriptions, voir point 3 du règlement général.

Le calendrier sera publié en 2 fois (novembre et janvier) afin d'obtenir un maximum de dates définitives lors de la publication.

En gras les adaptations par rapport à 2024.

## Règlement général

1. Les challenges internes Jogging & Trail sont ouverts à tous les membres du Riwa de plus de 16 ans en ordre de cotisation.
2. Les challenges se déroulent sur la saison athlétique du **1<sup>er</sup> novembre 2024 au 31 octobre 2025**, seules les épreuves où le membre du Riwa est effectivement en ordre de cotisation seront prises en compte.
3. **Les participants aux challenges Internes doivent courir sous le nom de club/équipe "Riwa". Les variantes liées à un sponsoring externe sont acceptées pour autant que le nom Riwa soit mentionné. Certaines exceptions sont acceptées (courir pour une entreprise ou une association) mais ne peuvent être systématiques**
4. Les résultats sont enregistrés et publiés régulièrement par la commission « Jogging & Trail ». Les participants aux différentes épreuves sont tenus de contrôler que tous les résultats sont effectivement pris en compte selon le règlement.
5. Toute contestation doit être envoyée à l'adresse mail : [riwajoggingtrail@gmail.com](mailto:riwajoggingtrail@gmail.com)
6. La commission « Jogging & Trail » est seule juge pour les cas non prévus par le présent règlement.
  - a. En dérogation à ce qui précède, les impositions gouvernementales prévalent sur les décisions de la commission.
  - b. Dans la mesure du possible, la commission « Jogging & Trail » adaptera le présent règlement pour maintenir l'équité entre les participants. Le cas extrême étant l'annulation pure et simple du challenge interne.
7. Les récompenses en fin de challenge seront traitées avec la plus grande parité entre les dames et les hommes.

## Challenge Rapidité

1. Le challenge « Rapidité » est jugé sur les résultats obtenus sur les épreuves jogging du challenge du Brabant Wallon à l'exception du jogging du Buchet. Seule la course principale est prise en compte.
  - a. Si, pour des raisons sanitaires, la course est organisée sur plusieurs jours avec balisage du parcours réel, ou si la course est organisée avec départs libres ou par vagues le jour prévu sur le parcours réel, le résultat sera également pris en compte.

2. Les points sont calculés sur base de la vitesse (en km/h) réalisée sur chaque course : vitesse = nombre de points.
3. Les **6** meilleurs résultats de la saison sont additionnés pour obtenir le total.
  - a. en cas d'annulation de course au challenge du Brabant Wallon, le nombre de course requis sera maintenu. Le challenge Rapidité sera annulé si moins de 10 courses sont organisées.
4. En fin de saison, trois dames et trois hommes ayant les meilleurs totaux seront récompensés.

### Challenge « équipe BW »

Ce challenge ne sera pas mis en place cette année. Chaque participant au challenge du Brabant Wallon est invité à courir sous "Training 7 Riwa" pour augmenter la visibilité du club dans les classements inter-équipes.

### Challenge Régularité

1. **Le calendrier comporte 23 épreuves et 1 aide lors du jogging du Buchet.** Chaque épreuve est composée d'une ou plusieurs courses (jogging ou trail). Les différentes courses d'une épreuve sont généralement les différentes distances proposées par l'organisateur ; dans certains cas, l'organisateur propose des variantes (nuit/jour, seul ou en duo, ...). Chacune des courses sera prise en compte à l'exception des courses « enfants », « marches » et course avec « départ libre sans chrono ».
  - a. Si, pour des raisons sanitaires, la course est organisée exclusivement sur plusieurs jours avec balisage du parcours réel, ou si la course est organisée avec départs libres ou par vagues le jour prévu sur le parcours réel, le résultat sera également pris en compte.
  - b. Pour les organisations mixtes (course réelle + course virtuelle), seule la course réelle est prise en compte.
  - c. Les courses virtuelles sur parcours libre ne sont pas prises en compte.
  - d. En cas d'annulation ou report de la course, celle-ci ne sera pas prise en compte pour le challenge régularité. Le nombre total d'épreuves au calendrier sera simplement réduit. Si un total de 10 épreuves n'est pas possible, la commission Jogging&Trail proposera des alternatives.
2. Chaque participation dans au moins une course par épreuve donne droit à un point pour l'épreuve (max 1 point par épreuve).
3. Les kilomètres parcourus seront comptabilisés. Chaque course est prise en compte (2 distances d'une même épreuve si l'horaire de l'organisation le permet).
4. En fin de saison, les trois dames et les trois hommes ayant le plus de points seront récompensés. En cas d'égalité au nombre de points, l'avantage sera donné à celui affichant le plus de kilomètres.

### Challenge Trail

1. Le challenge Trail s'étend du **01/11/2024 au 31/10/2025**. Pour ce challenge, aucun calendrier n'est prédéfini, chaque participant est libre de choisir ses Trails respectant les critères suivants:
  - a. La course ainsi que son résultat doivent être référencés sur le site [Betrail](https://www.betrail.com).

- b. Le trail doit avoir l'un des labels suivants "Trail Label" - "Trail" - "Course Nature XL" dont les critères sont précisés sur la page [Critères Betrail](#). Les trails avec le label "Course Nature" ou "Start to Trail" ne seront pas pris en compte.
  - c. Un minimum de **6 trails** est nécessaire pour être repris dans le classement final.
  - d. Aucun maximum n'est fixé sur le nombre de trails réalisés pour atteindre le meilleur résultat calculé suivant le point 3.
2. Chaque participation à un trail devra être signalée à l'adresse [riwajoggingtrail@gmail.com](mailto:riwajoggingtrail@gmail.com) pour être prise en compte.
  3. Les points seront comptabilisés sur base du classement officiel publié sur le site de Betrail. Les **6 plus grands scores** "Perf Betrail" seront additionnés pour chaque participant au challenge.
  4. En fin de saison, les trois dames et les trois hommes ayant le plus de points seront récompensés. En cas d'égalité (peu probable), le nombre de récompenses sera augmenté.

### Récompenses générales

Tout coureur ou coureuse classé dans 1 des 3 challenges "Régularité" - "Rapidité" - "Trail" et totalisant 12 courses comptées sur au moins 2 challenges sera récompensé. Seront considérés comme classés au challenge régularité, les coureurs ayant participé à au moins  $\frac{1}{3}$  (donc arrondi à l'unité supérieure) des épreuves pouvant être prises en compte pour le challenge régularité, soit 8 courses si aucune n'est annulée. Les courses "Trails" ou "Rapidité" repris dans le challenge régularité ne seront comptabilisées qu'une seule fois pour atteindre le total de 12 courses

exemples :

- 8 régularités + 2 trails (hors régularité) + 2 rapidités = récompense
- 7 rapidités + 5 trails = récompense
- 11 trails + 1 régularité (hors trail) = récompense
- 12 trails dont 1 régularité = récompense
- 12 régularités dont 1 trail = récompense

contre-exemple

- 12 rapidités  $\neq$  récompense
- 6 trails  $\neq$  récompense
- 7 régularités + 5 trails  $\neq$  récompense
- 4 régularités + 4 trails + 4 rapidités  $\neq$  récompense
- 8 régularités dont 4 trails  $\neq$  récompense

## Calendrier 2025 Régularité

	Date	Epreuves	Distance(s)
1	18/12/24	Corrida/Jogging d'Hiver de Wavre	4 - 8
2	27/12/24	Corrida de Ciney	5 - 10
3	11/01/25	Le relais des Tarés	2 x 5
4	18/01/24	Foulées des Neiges (challenge ville de Namur - Suarlée)	5.45 - 10.9
5	02/02/24	Les Hivernales du RCB (*2)	10 - 20 - 39
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13	29/05/25	Aide au jogging du Buchet	
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			

(\*2) certaines distances de l'organisation pourront à la fois être comptabilisées pour être classés dans le challenge trail et dans le challenge régularité.